HELMER VELÁSQUEZ,

DIRECTEUR EXÉCUTIF DE LA CONGCOOP, GUATEMALA LE FIP: UN ACTEUR DANS LE SYSTÈME-MONDE

La 2^{de} Assemblée générale nement, du commerce, de la coopération, l'importance du développement de capaci-(FIP) s'est tenue en Tunisie, durant le Forum social mondial 2015. Des hommes et femmes, civile à l'international. venus des cinq continents, Les priorités du FIP sont le plaidoyer interreprésentant 36 plateformes nationales, 6 réseaux régionaux la régulation des marchés agricoles, la membres du FIP ainsi que 9 observateurs, étaient représentés.



Le FIP rassemble nationales d'ONG réparties à travers le monde ainsi que 6 coalitions régionales qui ensemble représentent plus

tions. Le FIP cherche à créer les conditions pour une plus grande participation des ONG dans le débat public international, afin internationales dans les domaines du développement, des droits fondamentaux et de la solidarité internationale.

Lors de sa dernière Assemblée générale, le FIP a ratifié son engagement pour des causes communes : la justice mondiale dans les domaines de l'alimentation, de l'environ- notre rôle dans le changement social et sur hommes et femmes.

du Forum international des du développement et de la paix. L'Assemblée tés des plateformes nationales d'ONG et de plateformes nationales d'ONG s'est également accordée à dire que le FIP leurs membres. est et doit rester un outil de plaidover et de ... Lors de notre évaluation politique nous développement de capacités de la société

> national axé sur le processus post-2015, lutte contre les inégalités, le changement sociaux et les ONG à travers le monde, dans climatique ainsi que le développement de

capacités et la défense 62 plateformes d'un environnement Le FIP est et doit favorable à la société rester un outil de plaidoyer civile. Nous avons résolu des questions clés sur et de développement de notre organisation. Il a capacités de la société civile été décidé que le FIP se à l'international. 77 de 21 000 organisa- iuridique propre et que son fonctionnement

qu'elles puissent influencer les négociations des membres. Nous avons également du FIP pour les années à venir : la justice accueilli de nouveaux membres d'Asie. sociale basée sur l'égalité et le principe de d'Afrique et d'Amérique Centrale, augmentant notre représentativité et nourrissant nos de violence entre les pays et en leur sein. réflexions. Le Conseil du FIP, nouvellement Nous nous sommes engagés à continuer élu, a obtenu un vote de confiance et nous à défendre une paix mondiale fondée sur avons démarré une réflexion conjointe sur le respect des droits humains de tous,

avons reçu des retours très positifs sur le processus de consolidation du FIP, après une décennie d'efforts de construction commune. Nous avons également réitéré le besoin de collaborer avec les mouvements une époque de tensions où la paix mondiale

est menacée.

Le FIP était également présent au Forum social mondial pour soutenir la liberté. l'indépendance, l'autonomie et le droit inaliénable des peuples à l'administration. l'usage et la protection

soit décentralisé en intégrant les position- de leurs ressources naturelles. Nous avons nements, la représentation et les actions finalement confirmé le mandat fondamental

E POLITIQUE MIGRATOIRE EUROPÉENNE : E DU DÉNI À L'IRRESPONSABILITÉ ASSUMÉE

Khady Sahko Niang. présidente du Forim

L'émotion affichée suite au drame de Lampedusa est vite tombée aux oubliettes. Les récents drames de la migration confirment l'inertie indécente des pays européens, qui se renvoient respectivement la balle et détournent les yeux face aux milliers de pertes humaines. Face à ce tableau consternant, la société civile reste engagée.

Depuis janvier 2015, près de 2000 migrant-e-s et réfugié-e-s ont perdu la vie en Méditerranée. Ces hommes, femmes et enfants fuyaient les conflits, les persécutions, la misère dans une quête désespérée d'un avenir meilleur pour eux/ elles et pour leurs familles. Triste réalité! Ils et elles viennent s'ajouter aux 20000 morte-s recensé-e-s au cours des 20 dernières années. Impensable! Il semble que cette comptabilité macabre soit loin d'être clôturée. Les pays européens rechignent, en effet, à prendre la seule mesure qui s'impose : donner la priorité à la vie et à la dignité humaine. Cela passe évidemment par des opérations de sauvetage systématisées et dotées de movens suffisants, ainsi que par l'accueil des personnes ayant besoin de protection. Il s'agit également d'offrir des voies sûres et régulières de migration, nécessaires pour que celle-ci reste un choix et non une nécessité.

Plus hauts seront érigés les murs pour atteindre l'Europe, plus nombreuses seront les pertes de vies humaines car rien ne peut arrêter le désespoir. Rien n'empêchera, non plus, les hommes et les femmes de circuler. La mobilité fait partie intégrante de la nature humaine et contribue, depuis toujours, à construire la richesse économique, sociale et culturelle de ce monde. Or, dans un calcul froid et tétanisés par des ambitions électoralistes, les décideurs européens n'ont pas pris la mesure de la gravité et de l'urgence de la situation, niant de ce fait les principes fondateurs de l'Union européenne. La Méditerranée restera donc un tombeau (sauf si, bien évidemment, mon voisin accepte d'assumer notre responsabilité commune)! Tel est le message envoyé par la résistance ouverte des États membres au plan proposé par la Commission européenne, pourtant déjà modeste et partiel. Octobre 2013/avril 2015 : deux Conseils européens : deux échecs cuisants. S'il était encore possible de leur

accorder le bénéfice du doute - une erreur ou

de l'ignorance - aujourd'hui, il ne peut s'agir que d'un choix. Décideurs européens, votre crédibilité est engagée.

Les dirigeants européens sont-ils les seuls responsables? Qu'en est-il des pays d'origine qui ne daignent pas s'insurger face au sort réservé à leurs ressortissant-e-s et continuent de signer des accords de réadmission ? On s'interrogera, de même, sur le rôle des pays de transit qui acceptent de jouer les gardefrontières de l'Europe. Qu'en est-il des Nations unies qui peinent à imposer un cadre normatif de gouvernance des migrations ? Alors que le prochain agenda de développement durable sera adopté en septembre prochain. que pouvons-nous encore espérer de la promesse de ces mêmes États de promouvoir un modèle de développement inclusif, fondé sur les droits humains? La solidarité européenne devra donc être imposée puisqu'elle ne s'exerce pas d'elle-même, malgré les traités et conventions signés. Au même titre que les nombreuses organisations de solidarité internationale françaises et européennes, dont Coordination SUD, mobilisées depuis des années dans la défense de la dignité humaine, aux côtés des citoyen-ne-s résolue-s à défendre une autre vision du monde. le Forim continuera à prendre ses responsabilités et refusera la fatalité. Nous restons vigilant-e-s. ■

UN SECTEUR EN ÉVOLUTION, UN MODÈLE ÉCONOMIQUE **À RÉINVENTER**

Lucie WATRINET

chargée de plaidoyer financement du

Financement du

développement durable : retour sur les négociations de

mars 2015

développement au CCFD-Terre solidaire

Quel est le contexte général des

Les débats sont très politiques et la

division Nord-Sud très prégnante.

Il faut éviter de noyer le processus

du financement du développement

Addis-Abeba tendra vers l'évalua-

tion des engagements, un aspect à

systémiques et les questions de gou-

vernance ne seront pas traités dans

le processus ODD, d'où la nécessité

de garder deux processus parallèles.

Quels sont les points principaux de

Ils sont nombreux! Mais certains

sujets cristallisent les débats : la

création d'un organisme fiscal inter-

gouvernemental sur les questions

fiscales au sein des Nations unies, le

réengagement des pays développés à

réserver 0,7 % de leur revenu national

brut à l'APD et la mise en place d'un

calendrier contraignant, l'instauration

d'un mécanisme de restructuration

de la dette souveraine au sein des

Nations unies et enfin la question

du suivi des engagements. Les pays

développés souhaitent intégrer cet-

te dernière dans le processus ODD

alors que les pays en développement

souhaitent conserver deux proces-

sus séparés, avec des mécanismes de suivi distincts. D'autres points sont

importants pour la société civile : la

nécessité de mieux encadrer le secteur

privé pour s'assurer qu'il contribue

réellement au développement et de

questionner la financiarisation du

On aurait pu penser que la France,

hôte de la COP21, serait plus atten-

tive aux demandes des pays en

développement, ne serait-ce que

pour s'assurer qu'ils ne bloquent

pas la Conférence sur le climat.

Malheureusement, il n'en est rien. La

France est particulièrement opposée

à toute forme de mécanisme mul-

tilatéral pour les questions de dette

ou les questions fiscales et refuse de

s'engager sur un calendrier contrai-

gnant pour atteindre les 0,7 % d'ici

2020. Cette attitude conservatrice

aura des impacts négatifs sur les

conférences qui vont suivre.

RETROUVEZ TOUTES

ET LES **actualites**

www.coordinationsud.org

développement.

Quelles sont les positions

défendues par la France ?

ne pas perdre de vue. Les enjeux

dans celui des objectifs du déve-

loppement durable (ODD).

négociations?

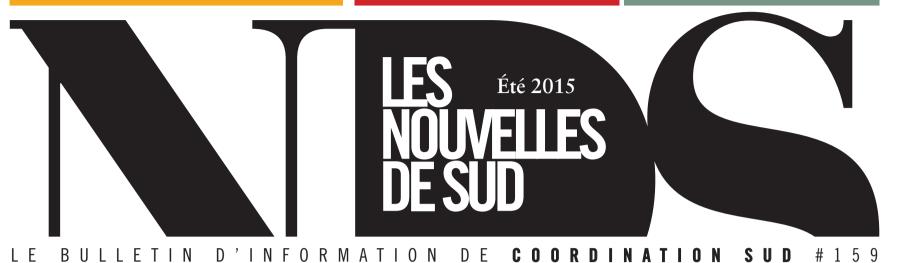
désaccord?

LE FIP: UN ACTEUR DANS LE SYSTÈME-MONDE

PAGE 4

POLITIQUE MIGRATOIRE EUROPÉENNE

PAGE 4



ALERTE SUR LE BUDGET DE LA SANTÉ MONDIALE!

L'aide publique au développement (APD) joue un rôle crucial dans la réalisation de l'accès aux soins pour tous. Pourtant, dans un contexte de baisse globale de son APD, la France se désengage de façon répétée du financement de la santé mondiale, aux dépens des populations les plus vulnérables.

Bruno Rivalan (Global Health Advocates France) & Louis Pizarro (Solthis)

Pour la commission Santé de Coordination SUD

La contribution française à Unitaid, facilité d'achats pour réduire le prix des traitements, a baissé de 25 millions par

rapport à l'année précédente. La loi de finances 2015 impose une coupe de 5 millions sur les financements en faveur de la santé des femmes et des enfants. Les projets I3S, pour améliorer l'accès aux soins des enfants de moins de cinq ans, ne

seront finalement pas financés par les recettes des financements innovants

Les premières victimes de ces reculs seront les patients qui n'auront pas accès aux soins dont ils ont besoin. Coordination SUD dénonce cette remise en cause du soutien aux initiatives multilatérales et les économies budgétaires réalisées au détriment de la santé mondiale

En outre, la France mise sur un recours croissant aux prêts pour financer l'aide en santé. Pour la première fois en 2013.

le montant des prêts était plus important que celui des dons. Cette pratique exclut des financements les pays les plus vulnérables qui ne peuvent pas s'endetter, contredisant la décision du comité interministériel de la Coopération internationale et du Développement

de concentrer les subventions sur les pays pauvres prioritaires.

Le ministère des Affaires étrangères annonce

l'élaboration prochaine d'une stratégie santé.

Quel en sera l'impact réel si la France choisit de réduire les moyens nécessaires à sa mise en œuvre? Pour répondre aux enjeux globaux, la nouvelle stratégie santé devra s'appuyer sur un budget adéquat et répondre à une logique interministérielle afin d'engager tous les acteurs concernés

La France doit réaffirmer son engagement nouveaux engagements pluriannuels.

PENURIE

pour le droit à la santé. Plusieurs ONG membres de la commission Santé de

Pour répondre aux enjeux globaux, la nouvelle stratégie santé devra s'appuyer sur un budget adéquat et répondre à une logique interministérielle. 77 (recherche, santé, finances),

Coordination SLID se sont ainsi mobilisées au sein du collectif Santé 2015 (Action contre la Faim, Equilibres & Populations, Global Health Advocates France, Médecins du Monde, Oxfam France, le Planning Familial, Sidaction, Solthis) pour appeler les décideurs français à prendre de



14, passage Dubail 75010 Paris Tél.: 01 44 72 93 72

ÉDITEUR COORDINATION SUD

La contribution

facilité d'achats pour

traitements, a baissé de

25 millions par rapport

à l'année précédente. 77

française à Unitaid.

réduire le prix des

Directeur de publication : Philippe Jahshan Rédactrice en chef : Bénédicte Hermelin - Coordinatrice : Bénédicte Bimoko Imprimeur: Gécys - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947 Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD. Abonnement, nous contacter : bimoko@coordinationsud.org



PORTEZ UN AUTRE REGARD SUR LE MONDE

ABONNEZ-VOUS 4 N° et 2 hors-séries





quel(s) modèle(s)

Notre secteur a un chiffre d'affaires consolidé qui dépasse 1 milliard d'euros aujourd'hui; 1/8^e de l'APD française! Il est dynamique et en croissance, sachant varier métiers et financements. Pour autant, le bilan ne doit pas cacher nos fragilités. Entre 2008 et 2011, une très grande majorité d'ONG a connu des difficultés financières. Hormis une minorité de grosses structures, toutes les autres peinent souvent à joindre les deux bouts. Malgré les efforts engagés depuis 2012, notre pays reste particulièrement chiche en subventions publiques. Celles-ci n'ont représenté que 17 % des ressources des ONG entre 2006 et 2011! Et les dons privés, s'ils n'ont pas baissé durant la crise, semblent plafonner. Pour faire face à cette situation, les ONG s'engagent de plus en plus dans une hybridation de leurs ressources et de leurs missions. Cette revue des modèles économiques se réalise dans un contexte qui interroge particulièrement notre secteur. Les questions ne manquent pas pour l'après-2015, nouvelles géopolitiques, fin d'une certaine conception Nord-Sud de la coopération, contraintes climatiques, rôle de l'État, mise au marché croissante des politiques sociales, etc.: comment cela modifiera-t-il nos méthodes et nos moyens? Il faudra traiter ces questions en sachant s'adapter mais aussi réaffirmer nos valeurs, la spécificité de l'action associative et l'importance de sa

Coordination SUD a engagé un travail prospectif sur 15 ans à cette fin. Pour nous aider collectivement à alimenter nos stratégies et garder ce temps d'avance indispensable pour éviter que l'avenir ne s'impose à nous. Pour sauvegarder le dynamisme qui nous caractérise et le pouvoir fondamental d'anticiper, d'adhérer ou de résister à ce qui se prépare.

pour demain ?

Bénédicte Hermelin et Diane Vioujard (Coordination SUD) De tous les acteurs de la d'indépendance et de solidité. solidarité internationale, les Français les jugent les plus crédibles, efficaces et impartiales (sondage AFD/Ipsos de novembre Et pourtant, en 2011, Coordination SUD 2013). Beaucoup de jeunes constatait que les demandes d'accomrêvent de partir à l'autre bout du monde et d'aider la veuve renforcement institutionnel et organisa- des dons non affectés peuvent permettre et l'orphelin, pour reprendre les tionnel (Frio)ⁱⁱ portaient de plus en plus termes de la fiche « Métiers de l'humanitaire » du site de Elle décidait alors d'engager une étude sur l'innovation. Or, dégager un résultat positif L'Étudiant, et frappent à la porte les pratiques des ONG dans un contexte en fin d'année budgétaire est souvent mal des ONG. Bref. elles ont le vent financier difficileⁱⁱⁱ, qui a montré que 88 % compris des donateurs individuels, ou des

> encadré), montre, sur les six années étudiées (2006-2011) que les ressources la faiblesse des fonds financières sont globalement en croissanceⁱ. Au total, les 64 ONG étudiées pesaient 1 milliard 61 millions d'euros en 2011. portant sur la période 2004-2005, avait pour faire face au décalage dans le ver- un résultat positif en fin d'année. un panel beaucoup plus large (159 associations), qui n'atteignait pas ce seuil du milliard (996 millions d'euros). Contrairement aux idées recues, ces ressources restent encore majoritairement privées : le taux oscille de 66 % à 61 % entre 2006 et 2011. Ce qui est un des meilleurs taux de-

UN SECTEUR EN ÉVOLUTION, UN MODÈLE ÉCONOMIQUE À RÉINVENTER

La situation des associations du secteur de la solidarité internationale est assez paradoxale. Elles sont de plus en plus sollicitées pour répondre à des crises (qu'il s'agisse de conflits armés comme en Irak et en Syrie, ou de catastrophes naturelles comme le récent séisme au Népal), et on compte sur elles pour améliorer durablement la situation des pays du Sud.

en poupe, leurs ressources augmentent globalement, mais elles difficultés financières entre 2008 et 2011. paradoxal de la part de ces derniers, qui sont très nombreuses à connaître des difficultés économiques et le moral de leurs responsables associations dépend beaucoup de leur administratifs et financiers taille. En effet, les grandes associations cas, et qui renâclent à prendre en charge n'est pas toujours au beau fixe. (budget supérieur à 10 millions d'euros). les coûts de fonctionnement. L'Union euro-Les travaux récents, portés captent près de ou non par Coordination SUD, 90 % des ressources **contribuent à expliquer cette** totales, car elles sont

L'édition 2015 de l'étude Argent et asso- 1 million) et moyennes ciations de solidarité internationale (voir ONG (entre 1 et puis les 20 dernières années : la plus faible

part de ressources privées est constatée Comment les ONG font-elles face à cette publics, ce qui peut être vu comme un gage

Des situations différentes en fonction de la taille des ONG

pagnement des ONG au Fonds de sur l'évolution du modèle économique. des ONG ayant répondu, ont connu des Cette contradiction entre les deux études n'est qu'apparente, car la situation des

fonds propres des mieux outillées que les petites (moins de certaines ONG 10 millions). De plus propres des petites et movennes associa-

sement des subventions publiques ou encore financer le développement de sa Les faibles avancées de la loi sur structure. Selon l'étude citée ci-dessus, les **l'ESS** petites ONG ont toutes connu au moins un exercice déficitaire entre 2008 et 2011.

Un défi récurrent : la constitution de fonds propres

entre 1994 et 1997, à 56 %. Le secteur situation ? Nombre d'entre elles diversifient semble donc globalement en croissance. leurs ressources privées, en se tournant vers pas majoritairement dépendant des fonds le mécénat des entreprises ou la vente de prestations. La rationalisation des charges est aussi une possibilité, mais il n'est pas possible de toutes les supprimer! Et cela ne répond pas à la problématique de la constitution des fonds propres, un exercice touiours difficile. En effet, le secteur associatif ne pouvant faire appel à des capitaux extérieurs, seuls les bénéfices cumulés ou de renforcer le haut de bilan, nécessaire pour le développement de leur activité et exigent des associations qu'elles présentent des comptes équilibrés, qu'elles avancent une partie de la trésorerie dans certains

> mauvais exemple en la matière. L'Agence française de développement est, elle. plus à l'écoute des ONG et ses règles moins draconiennes. Pendant longtemps aussi, les associations

tions ou de certaines ONG humanitaires, se elles-mêmes, confondant par erreur lucratif L'étude précédente, publiée en 2008 et révèle un élément de fragilité, notamment et bénéfice, ne cherchaient pas à dégager

Ces difficultés ne sont pas propres au secteur de la solidarité internationale, de très nombreuses associations françaises sont dans le même cas et recherchent des solutions alternatives de financement.

juillet 2014, très attendue par le secteur au goût du jour le titre associatif. Toute qu'à un prêt, puisque le remboursement n'est luer de facon structurelle. L'enieu est d'aider association, à condition qu'elle soit inscrite pas garanti au prêteur : un au registre du commerce des sociétés, peut don rémunéré en quelque émettre des titres associatifs, souscrits en sorte. Autre nouvel outil de échange d'une rémunération annuelle. Les financement des associatitres sont remboursables au bout de 7 ans tions la finance participative uniquement à l'initiative de l'association : le prêteur n'est donc absolument pas certain loppe de facon exponentielle. de récupérer son capital initial! S'ils sont même si les montants col-

les titres associatifs créés en 1985 avaient connu l'absence de garantie l'économie sociale de remboursement, le taux n'était que de 3,5 % au maximum. La loi de 2014 l'a monté à 5.5 %. espérant ainsi attirer de nouveaux souscripteurs. Autre difficulté pour les associations, être nouvelle. "" capable de dégager des moyens pour rémunérer

complexité de l'émission.

La loi sur l'économie sociale et solidaire de **Le don rémunéré : une déviance** Les modèles économiques des associations de la générosité ?

Le don

(...) donne lieu

à contrepartie

en nature ou

financière.

(ou crowdfunding) se déve-

La loi sur avec la promesse de dont l'importance est liée et solidaire de au montant accordé : nom sur le site Internet juillet 2014, très de l'association, carte attendue par le postale, photo signée, secteur associatif. artisanat, œuvre d'art. n'a finalement pas etc. Finance participative et titre associatif partiapporté de réponse cipent donc de la même logique : le don n'est plus

désintéressé, il donne les prêteurs, ce qui revient au point lieu à contrepartie en nature ou financière. précédent : avoir un résultat positif en fin Bien sûr, recevoir une photo du projet réad'année. À ce jour très peu d'associations lisé pour un don de 10 € est symbolique. ont eu recours au titre associatif, compte Mais n'assiste-t-on pas là à une forme de tenu des conditions préalables et de la glissement et de déviance de la générosité, qui consiste à rémunérer les dons ?

de solidarité internationale, la provenance associatif n'a finalement pas apporté de Finalement le titre associatif pourrait plus de leurs ressources la relation avec leurs réponse nouvelle, et a entre autres remis s'apparenter à une nouvelle forme de don donateurs, sont en train probablement d'évo-

> les ONG à anticiper ces évolutions, à y faire face, tout en préservant la nécessaire diversité du secteur, et en répondant à sa spécificité d'action à l'international. Défi non négligeable, à la fois pour

considérés comme des quasi-fonds propres lectés restent encore faibles. La plupart du Coordination SUD et pour les pouvoirs publics, car ce sont des créances de dernier rang, temps, le donateur est incité à financer un car avoir des ONG en bonne santé, c'est aussi projet ou une structure. préserver de l'emploi, favoriser l'engagement citoven, et l'ouverture aux autres

> ¹Sauf mention contraire, les données chiffrées sont issues de : Ritimo, mai 2015, Argent et associations de solidarité internationale 2006 – 2011, Paris, MA-EDI, AFD et Coordination SUD, 35 p.

> "Le Frio est financé par l'Agence française de développement et géré par Coordination SUD. II cofinance l'intervention de consultants externes sur de nombreuses problématiques d'organisation, par exemple: stratégie, communication, organisation, financement, partenariats, etc.

iii Insua A. et Trahand P., 2013, Étude sur les pratiques des ONG françaises dans un contexte Compte tenu de la confidentialité de certaines données, seuls les enseignements généraux sont en ligne sur le site de Coordination SUD.

publique notamment auprès des collectivités territoriales. LA COALITION CLIMAT 21.

GRANDE CAUSE

LES SUBVENTIONS **AUX ASSOCIATIONS**

Mouvement associatif, aux négociations

cadre d'attribution des subventions, telles

que définies dans la loi de juillet 2014. La

capacité d'innovation des associations et

le critère de l'initiative v sont réaffirmés.

La circulaire sera accompagnée d'un

guide promouvant la subvention pour

les associations plutôt que la commande

concernant la circulaire du Premier ministre sur les relations contractuelles entre associations et pouvoirs publics. Cette circulaire propose un nouveau

NATIONALE 2015 Plus d'une centaine d'organisations de la société civile se mobilisent au sein de la

Coalition Climat 21. L'objectif : contribuer à un rapport de force favorable à une action climatique ambitieuse et juste, et à la transformation durable des politiques publiques afférentes, avant et après la COP21. La Coalition a reçu le label Grande cause nationale pour l'année 2015. Ce label permet à des organismes à but non lucratif d'obtenir des diffusions gratuites auprès de sociétés de radiotélévision publiques. Une opportunité non négligeable pour inviter les citoyens français à se mobiliser fortement dans la perspective des échéances de décembre

APE: UN ACCORD AU PROFIT DE L'EUROPE?

Le premier volet du rapport Pleins feux 2015 de Concord sur la cohérence des politiques de l'UE, est consacré à la signature de l'Accord de partenariat économique (APE), un accord de libre-échange négocié avec l'Afrique de

Il s'agit d'un exemple frappant qui démontre l'impact et les incohérences des décisions de l'UE avec la réalisation des droits des populations les plus vulnérables. Ce document est disponible sur le site de Coordination SUD et a été diffusé au Parlement européen, qui doit se prononcer sur la ratification de cet APE le 7 juillet 2015. À cette occasion, la société civile européenne se mobilise aux côtés des organisations ouest-africaines contre sa ratification.

Étude Argent-ASI 2006-2011

64 associations de solidarité internationale (ASI) françaises ont été étudiées. Leurs ressources ont augmenté de 54 % entre 2006 et 2011. L'évolution n'est pas linéaire, avec une baisse de 2,5 % des ressources entre 2008 et 2009 et une forte hausse en 2010, liée au séisme en Haïti. Sur les six années, la part des ressources privées est supérieure à celle des ressources publiques, mais l'écart se réduit. La générosité du public domine de moins en moins les autres financements privés (entreprises, prestations, fondations). Parmi les bailleurs publics, les pouvoirs publics nationaux et territoriaux jouent un rôle de redistribution important pour les moyennes et petites ASI. Les ressources publiques internationales, en hausse constante, sont en très grande majorité percues par les grandes ASI, dont les humanitaires.

Pour toute la période, 82 % des ressources sont affectées aux missions sociales. Les dépenses concernent à 10 % les missions France et 90 % les missions à l'étranger. Les ASI du panel disposent d'une base sociale importante : 3 millions de donateurs, 190000 membres adhérents et 120000 bénévoles ayant fourni plus de 24 millions d'heures de travail en 2011.

d'euros de budget cumulé

entre 2006 et 2011

d'augmentation des ressources des ressources sont affectées aux missions sociales

À SUIVRE

LE BUDGET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE MENACÉ : la préparation du projet de budget pour 2016 est lancée. Les grandes orientations en matière de dépenses ont été transmises aux ministères. Elles demandent un effort d'économies de 2,8 milliards d'euros. De nouvelles coupes budgétaires pour le budget de l'aide au développement sont à craindre. Coordination SUD s'engage pour la défense des crédits de la solidarité internationale.

RETOUR SUR LE FORUM DE L'EAU : du 12 au 17 avril, en Corée, le 7º Forum mondia de l'eau a réuni 30 000 participants issus de 168 pays. Plusieurs ONG membres y on acteurs, mis en en valeur le futur ODD sur l'eau et l'assainissement et fait le lien entr

La faiblesse des

petites et moyennes

révèle un élément de

associations ou de

humanitaires, se

fragilité. ""

SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL: le premier Sommet humanitaire mondial s iendra à Istanbul, en Turquie, le 26 et 27 mai 2016. Il aura pour objectif de rendr l'action humanitaire plus efficace et inclusive. Le Sommet aura quatre thèmes l'efficacité humanitaire, la réduction de la vulnérabilité et la gestion du risque la transformation par l'innovation, et les réponses aux besoins des personne victimes des conflits.

PARTICIPATION CITOYENNE: QUELLE CONTRIBUTION AUX POLITIQUES DE **DÉVELOPPEMENT?** Dans le cadre de l'Année européenne pour le développement, le Clong-Volontariat, Educasol, France Volontaires et le Cnajep organisent une journée de réflexion su l'engagement des jeunes, les succès mais aussi les difficultés rencontrées. Elle aura lie le jeudi 9 juillet à Paris. Pour plus d'informations, contactez Anaïs Martin : anais.martin@

LES NOUVELLES DE SUD #159 LES NOUVELLES DE SUD